

COMMUNE DE VILLERS-BRULIN

☎ 09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Treize Janvier à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Louis LAMBERT, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Cinq Janvier dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mmes et Mrs LAMBERT, BOURDREZ, WACHEUX, FAUQUEMBERGUE, MOUTON Jean-Yves, BOURGOUIN, DESSE, CATALAN & CARPENTIER

Etaient absents : Mme PLAYEZ qui a donné pouvoir à Mr LAMBERT
Mr MOUTON Pascal qui a donné pouvoir à Mme FAUQUEMBERGUE

Secrétaire de séance : Mr BOURDREZ

ORDRE DU JOUR :

1. BILAN DE L'ANNEE ECOULEE
2. PERSPECTIVES 2023
3. QUESTIONS DIVERSES

1 BILAN DE L'ANNEE ECOULEE :

Monsieur le Maire donne connaissance de l'état de trésorerie de la Commune à ses Conseillers, lequel s'élève à 384 000 € et précise qu'il ne reste plus de travaux à payer.

Il rappelle brièvement les travaux qui ont été réalisés sur l'exercice 2022, à savoir :

- Les travaux d'aménagement des trottoirs du village (2^{ème} tranche)
- La réfection du chemin de Guestreville à Fréwillers (gravillonnage)
- L'installation de matériel urbain derrière la Mairie (table de pique-nique, table de ping-pong, abri, bancs et remise en état du terrain de boules)
- L'aménagement derrière l'Ecole

Il précise, par ailleurs, que les travaux d'implantation de fascines, dont le dossier est à l'étude depuis l'orage de 2018, n'ont toujours pas été entrepris par la Communauté de Communes.

2. PERSPECTIVES 2023 :

Monsieur le Maire invite ensuite ses Conseillers à se prononcer sur les travaux qu'ils souhaitent réaliser dans la Commune en 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal souhaite relancer :

- La réfection extérieure de l'Eglise par le Coin Familial (acceptée en 2022 et non entreprise à ce jour)
- Le programme de sécurisation du village

A ce sujet, Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale qu'il a été contacté par les services de la Gendarmerie d'AUBIGNY, suite aux récents vols dans la Commune, pour une proposition d'installation d'une vidéo-protection sur le territoire de la Commune.

Ce dispositif consiste à placer des caméras de surveillance, aux endroits stratégiques du village, pour prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance (intrusion, vol, agression, violence, dégradation, destruction...)

Elle permet, en temps réel ou différé de :

- Surveiller (vision large ou concentrée)
- Dissuader (par la présence d'une surveillance visible et permanente)
- Détecter (tout évènement ou comportement anormal)
- Identifier (un individu, un véhicule...)

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord de principe sur ce projet.

Sur proposition de plusieurs de ses Membres, le Conseil Municipal souhaite également créer un terrain de sport multigénérationnel derrière la Mairie : contact sera donc pris, dans un premier temps, avec un professionnel pour obtenir une étude détaillée et un devis.

3) QUESTIONS DIVERSES :

3.1 Garderie :

Monsieur le Maire informe ses Conseillers qu'afin de maintenir nos Ecoles, les Membres du SIVU ont proposé d'ouvrir la garderie à partir de 7 H le matin et de rendre ce service gratuit (le matin et le soir).

3.2 Bulletin municipal :

Il est ensuite donné connaissance aux Conseillers du bulletin municipal pour recueillir d'éventuelles observations avant son impression.

Le Conseil Municipal est d'accord sur son contenu mais souhaite néanmoins qu'une cérémonie de vœux à la population soit organisée par la Municipalité : celle-ci est donc prévue le Vendredi 03 Février prochain à 19 H à la salle des fêtes.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
Suivent les signatures des Membres présents ;